



DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme

Boîte Postale n°1 - 91541 MENNECY CEDEX

Tel: 01 69 90 07 04 Fax: 01 69 90 57 70

Courriel : urbanisme@mennechy.fr

N/Réf : SP 2019-586

www.mennechy.fr



Monsieur le Maire
MAIRIE DE FONTENAY-LE-VICOMTE
4, rue de la Mairie
91540 – FONTENAY-LE-VICOMTE

Mennechy, le 31 juillet 2019

Objet : Avis sur le P.L.U. arrêté

Lettre recommandée + A.R. 2 c 127 727 18137

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 9 juillet 2019, reçu le 16 courant, vous m'informez de l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de votre Commune, et vous sollicitez notre avis sur celui-ci.

Je regrette que la Commune de Mennechy n'ait pas été invitée, en tant que Personnes Publiques Consultées, aux réunions des Personnes Publiques Associées en date du 6 décembre 2017 et 15 mars 2019.

En effet, l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°4 – rue de Reignault appelle l'observation suivante : l'accueil de 5 nouvelles constructions débouchant sur la piste cyclable longeant le rond-point des combattants d'Indochine et des Territoires d'Outre-Mer serait un secteur accidentogène, en raison de la réouverture de la piscine intercommunale.

De plus, l'accès à une piste cyclable est strictement réservé aux vélos et n'est pas autorisé à la circulation de véhicules motorisés.

C'est pourquoi, je vous demande de veiller à ce que l'accès à ces futures constructions n'empiète pas sur les pistes cyclables existantes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennechy
Vice-Président de la Région Ile-de-France